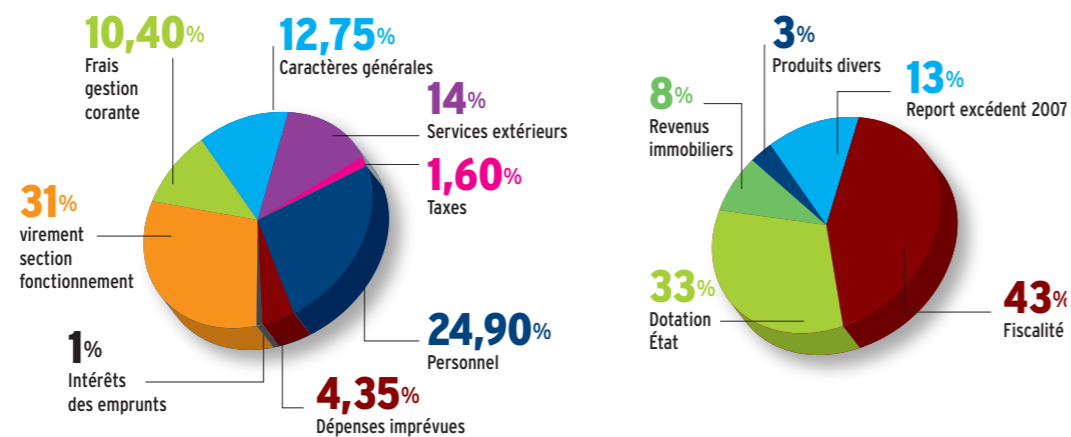
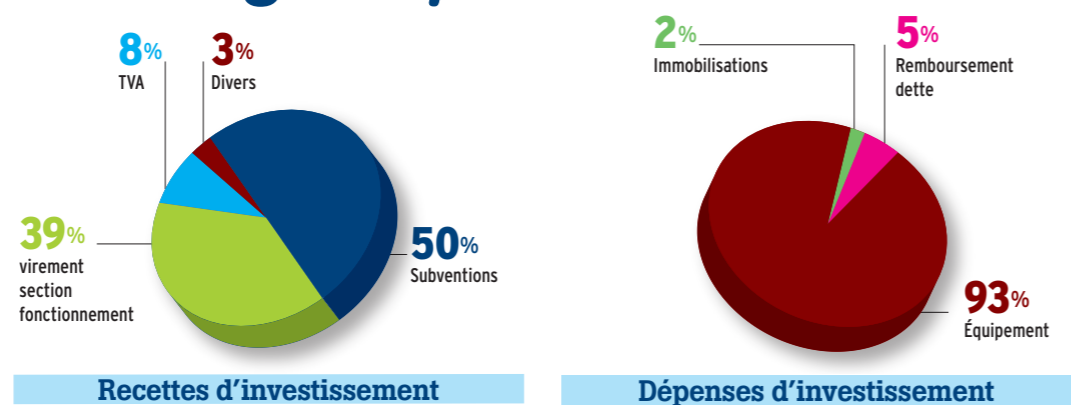




Le budget d'une commune se compose de deux parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement. Pour le fonctionnement courant de la commune, les recettes proviennent de la fiscalité locale, d'une dotation de l'état et des revenus des immeubles de la commune. L'excédent des recettes de fonctionnement (environ 100 000 euros) sert à autofinancer les investissements. Les autres recettes d'investissements sont des subventions (département, région, état...), l'emprunt et le remboursement de la TVA. Le montant total du budget prévisionnel de Chanteuges s'élève pour l'année 2008 à 660 000 euros équilibré en recettes et en dépenses.



## Un budget équilibré



## Les délégations Vos conseillers et leurs attributions

**Franck NOËL BARON**  
Maire  
04 71 74 03 13  
Finances  
Urbanisme  
Communauté de communes  
CCAS  
Commission appel d'offres

**Alain FRIN**  
04 71 77 09 49  
Affichage  
SICTOM  
Voie

**Jean-Paul PASCAL, 1<sup>er</sup> adjoint**  
04 71 77 22 71  
Urbanisme et voirie  
Communauté de communes  
Appel d'offres  
Gestion des employés  
Eaux AUTEYRAC

**Jean Marc GOGUELY**  
04 71 77 26 07  
Fleurissement  
CCAS

**Colette BERAUD**  
04 71 74 00 29  
Bibliothèque  
CCAS

**Nicolas PORTAL**  
04 71 74 02 19  
Appel d'Offres  
Communauté de Communes  
Gestion de travaux divers

**Annie PAGE, 2<sup>ème</sup> adjoint**  
04 71 74 01 56  
Social, CCAS  
Administration  
Syndicat des Eaux AUTEYRAC  
Gestion Salle des Fêtes  
Logements communaux

**Olivier BONGRAND**  
04 71 74 05 39  
Commission Appel d'Offres  
CCAS  
Gestion des Employés

**Philippe DEMEOCQ**  
04 71 74 06 23  
SMAT  
Communication

**Alain CHAZAL, 3<sup>ème</sup> Adjoint**  
04 71 74 01 11  
Environnement  
Tourisme  
Gestion de la Gravière  
Syndicat départemental d'électrification

**Bernadette DEBERLE**  
04 71 74 00 00  
Fleurissement  
Salle des fêtes  
Logements communaux

### Ours

ont participé à ce numéro :  
**Rédacteurs :** Franck Noël-Baron, Jean-Paul Pascal, Annie Page.  
**Photos :** Annie Page, Véronique Béné, Franck Noël-Baron  
**Conception graphique et mise en page :** Véronique Béné / vivadesign.fr / 04 71 74 06 94  
**Impression :** Imprimerie Court Maurice, 04 71 66 06 65

### Appel à articles

Si une association de la commune veut intervenir dans le prochain numéro, contactez la mairie.

**INFO Poubelles**  
Chaque habitation a le droit d'être équipée d'une poubelle ordures ménagères et une poubelle de recyclage. Si ce n'est pas votre cas, vous pouvez en faire la demande auprès de **Alain Frin** au 04 71 77 09 49 qui transmettra au SICTOM.

**INFO Bibliothèque**  
Une bibliothèque est installée dans les locaux de la Mairie. Les passionnés de littérature sont invités à s'y rendre aux heures d'ouverture. L'emprunt des livres est gratuit. De nouveaux romans policiers peuvent être livrés par le bibliobus, jeudi 3 juillet. Vous pouvez contacter **Collette Béraud**, responsable de la bibliothèque au 04 71 74 00 29.



**Réhabilitation du lavoir de Bourleyre**  
Avant la machine à laver, il était une fois ... un lavoir.  
**page 2**



**La Foire aux fleurs sous le soleil**  
Un succès qui perdure avec de nouvelles animations!  
**page 3**



En juillet, ouverture de **l'auberge de pays**



# Chanteuges-Info

Bulletin communal d'information printemps-été 2008 #

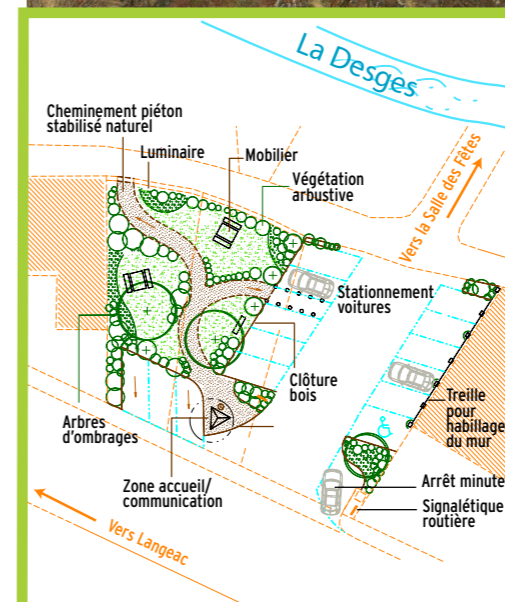
## Editorial

C'est avec plaisir que je vous adresse ce premier bulletin municipal dans lequel vous trouverez un certain nombre d'informations relatives à la vie de notre commune.

J'ai tenu à y faire figurer les travaux réalisés ces derniers mois à l'initiative du conseil municipal. Comme vous l'avez remarqué, nous avons réalisé la remise en état du lavoir de Bourleyre. Je voudrais remercier plusieurs habitants de Ferry pour la rénovation bénévole du lavoir du village, ainsi que quelques membres de l'association du patrimoine qui ont relevé le défi de restaurer une partie des terrasses au-dessus de la salle des fêtes. Un grand merci aux associations qui ont organisé avec succès la foire aux fleurs, la fête de pentecôte et le concours de boules malgré le mauvais temps. Ces manifestations animent notre commune et annoncent la saison estivale qui sera je l'espère agréable pour tous. Vous trouverez aussi quelques éléments concernant le budget de la commune. Dans les mois à venir, nous allons aménager la place de Cantheugeol et le chemin rural qui part de Fromenty pour arriver à Chirouze, et ainsi permettre aux promeneurs de rejoindre Langeac sans emprunter la route départementale. Nous allons aussi enfin pouvoir ouvrir au public notre Auberge de Pays début juillet, et ainsi dynamiser un peu plus notre centre bourg. Je souhaite au nom de vous tous une bonne réussite à Patricia et Cyril, les futurs gérants.

J'espère que l'ensemble de ces travaux rencontrera votre compréhension ainsi que votre adhésion. Je profite de cette première parution pour vous présenter au nom du conseil municipal, un bon été.

Franck NOËL-BARON,  
maire de Chanteuges.



## Aménagement de la place de Cantheugeol

L'aménagement de cette place entre dans le cadre de l'aménagement global du bourg. La municipalité a eu l'opportunité d'acquérir une parcelle de terrain il y a quelques années, et a décidé de créer une zone d'accueil et de stationnement à l'entrée du village.

### Boîte à idées

Nous réfléchissons à l'aménagement des bâtiments communaux du site du prieuré (école, cure...) afin de leur donner une nouvelle vie et une nouvelle affectation. Je vous propose de nous envoyer ou de déposer vos propositions à la mairie avant le 15 septembre 2008. Nous étudierons chaque proposition et en débattons ensuite avec vous tous.

Cet aménagement paysager qui concerne un espace de transition, permettra de relier plusieurs espaces avoisinants et ainsi leur redonner une identité, une cohérence, tout en prenant en compte l'impact visuel sur la silhouette du bourg. Le coût de cette opération s'élève à environ 29 000 euros avec une subvention de 10 000 euros du Conseil général. Le début des travaux est prévu à l'automne 2008.



## ÉTAT CIVIL

**Naissances**  
Aurélien BONGRAND  
Mikail POYRAZ

**Décès**  
Jean Louis PAGE  
Pierre CHANY  
Georges CLAUX

## Bourse au permis de conduire

Avoir son permis de conduire, au même titre que le logement ou l'emploi, est incontestablement un facteur d'insertion sociale dans la mesure où il représente dans nos territoires le seul moyen d'accéder à l'autonomie du déplacement.

La municipalité a donc décidé d'aider 1 ou 2 jeunes de notre commune, qui auraient un projet professionnel mais qui ne disposent pas de ressources suffisantes pour passer le permis de conduire.

Ce dispositif consiste à la prise en charge d'une partie du coût du permis de conduire par la municipalité en échange d'une activité d'intérêt collectif effectué par le bénéficiaire. La participation de la commune à ce financement (permis B) sera modulable selon les situations (50, 65, 80%) Cette bourse (pour les jeunes de moins de 25 ans) fera l'objet d'une convention entre la mairie, l'auto-école et le bénéficiaire après un examen du dossier par une commission municipale qui auditionnera les candidats.

Cette opération pourra être jumelée avec le dispositif «Permis à 1 euro/jour» (prêt à taux zéro).

Pour toute information complémentaire ou pour retirer un dossier de candidature, veuillez prendre contact avec la mairie au 04 71 74 02 87.



## Ouverture d'un chemin de Fromenty à Chadernac

C'est l'entreprise SAVY (à Mazeyrat-d'Allier) qui a été choisie pour réaliser l'ouverture de ce chemin jusqu'à la limite de Langeac. Il a fallu décaisser environ 400 m<sup>3</sup> et apporter 440 tonnes de pierre pour réaliser la bande de roulement, qui une fois compactée permet à tous les véhicules de rejoindre Chadernac via Fromenty. Le coût de cet aménagement d'une longueur de 330 m a été de 10 000 euros, subventionné à hauteur de 30 % par le Conseil général.



## OPAH Profitez-en pendant 1 an encore !

Vous avez droit à des aides, renseignez-vous : à Chanteuges de 10h à 11h.

Les 12 juin 2008,  
28 Août 2008,  
9 Octobre 2008,  
et 11 décembre 2008.

## Entretien du «petit patrimoine» par la commune



## Le lavoir de Bourleyre réhabilité

Propos recueillis auprès de Simone Cussac

**"Ah ! Le lavoir, il a été arrangé, ils ont enlevé les grilles. Vous savez, quel progrès ce lavoir ! Quand Marcel a été au conseil, c'est la première chose qu'il a demandé de faire et tout le monde a été d'accord.**

Avant sa construction, les femmes allaient laver dans le «bouilla» sous Bourleyre : c'était un trou avec deux pierres. On descendait avec la brouette, la corbeille de linge, la caisse et la «massor» et quand il fallait remonter... et bien je peux vous dire que ça montait ! Et quand il y avait pas assez d'eau l'été, on descendait à la Desges, ça faisait loin... Vous savez la Jeanne, elle lavait du linge pour «le monde» et un jour, elle descend au pont de Pébrac, il avait plu en haut et l'eau est arri-

vée d'un coup et a emporté ce linge qui était pas à elle, les jours suivants on en a retrouvé jusqu'à l'Allier ! C'est Jean Priouré qui l'a construit, et ça allait bien : le matin de la lessive on se levait tôt, sinon l'eau était pas propre si d'autres avaient passé avant !

Il a deux bacs ce lavoir, le plus petit en bas pour laver, le plus grand en haut pour rincer. Ils auraient dû d'ailleurs faire le contraire; ils avaient fait deux hauteurs : à gauche pour laver à genoux comme à la Desges et à droite pour laver debout et tout le monde passait de ce côté-là: ça allait bien mieux ! Maintenant ça coule plus beaucoup dans le lavoir, vous comprenez les bêtes restent dehors et il faut bien leur amener de l'eau, et comme le lavoir se remplit par le trop plein de la fontaine... Mais il y a la machine à laver !»

## Ouverture de l'auberge de Pays



Après 30 ans de sommeil et un peu plus de 8 mois d'importants travaux, l'imposante bâtisse longeant la rue des moulins va reprendre vie.

En effet les travaux de l'aménagement de l'auberge de pays\* dans l'ancien «moulin Duchamp» touchent à leurs fins.

Chanteuges a toujours eu une renommée gastronomique, bien qu'il n'y ait jamais eu de grands chefs étoilés, il y avait des prénoms tels «chez la Marie» (Molhérat), «chez Blanche ou Huguette» (Joubert), «chez Marie Louise» (Portal) dont la renommée dépassait largement les limites départementales. Tous ces restaurants sont hélas, aujourd'hui fermés. Nous sommes sûrs que Madame Girard et Monsieur Aubry, les gérants, qui nous viennent de l'île de Ré, auront à cœur d'en être les dignes successeurs.

Dès le début juillet, à l'ombre de l'abbaye, en écoutant le gazouillis de la Desges qui se faufile au pied du restaurant, les tenanciers seront heureux de vous accueillir dans un cadre chaleureux, avec menus et cartes couvrant un large éventail de prix.

\* L'auberge a également une activité hôtel avec 4 grandes chambres.

## Aide à la suppression des boisements gênants et des friches

Le Conseil général a signé une convention pour les propriétaires et les exploitants qui désirent reconquérir des parcelles boisées ou des friches. La surface doit être inférieure à 4 hectares. Le bénéficiaire (public ou privé) de la subvention s'engage à remettre la surface en état agricole, dans la mesure d'une gestion cohérente du foncier agricole (morcellement, pérennisation des exploitations agricoles, gestion de l'espace...) et à l'entretenir pendant au moins 10 ans ou à vendre ou à louer à une personne respectant les mêmes règles.

### Le montant des aides :

- suppression des boisements gênants, incitation à la coupe (réservé aux propriétaires) : forfait de 770 euros HT / Ha ;
- dessouchage : aide de 50% de la dépense HT, plafonnée à 1200 euros / Ha ;
- suppression des friches, débroussaillage : aide de 50% de la dépense HT plafonnée à 700 euros /Ha.

Pour plus de renseignements, contactez la mairie au 04 71 74 02 87 ou la communauté de commune au 04 71 77 26 51

## Feu d'artifice

Le feu de pentecôte n'ayant pas pu avoir lieu pour cause de mauvais temps sera tiré le samedi 12 juillet 2008 avec jeu de lumière sur l'abbaye.



## Fête de Pentecôte



Le repas pris dans la salle des fêtes s'est poursuivi par la soirée musette sans connaître l'interlude du Feu d'Artifice annulé à cause de la pluie.

C'est sur la même Place de la gare, investie cette fois par les adhérentes de l'Amicale Forme et Loisirs que devait se dérouler le traditionnel concours de pétanque du lundi de Pentecôte.

Les 46 doublettes inscrites prédisaient un succès certain mais la pluie battante a obligé les organisatrices à annuler les «hostilités».



## Succès de la Foire aux Fleurs sous le soleil



Cette année encore l'Association Culturelle et Sociale de Chanteuges a bénéficié d'un soleil radieux pour l'organisation de la 5<sup>ème</sup> foire aux fleurs. Une vingtaine d'exposants a répondu à l'invitation qui leur est lancée en début d'année, ils sont prêts à revenir l'an prochain vous proposer des produits nouveaux. Si vous connaissez des producteurs susceptibles de venir conforter ce nombre de commerçants, faites nous le savoir, nous les inviterons. Les enfants des écoles de la communauté ont confectionné des fleurs en pâte à sel, pour participer au concours de cette année, 20 gagnants ont reçu des places de cinéma.

Les commerces de Chanteuges bien présents sur la foire ont assouvi la faim et la soif des visiteurs et des acheteurs venus en grand nombre.

